

Radio-télédiffusion des délibérations de la Chambre

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Tous tiennent leurs comités à huis clos. En fait, le public n'est même pas admis aux réunions des comités.

Mme Holt: On n'est pas libre en Suède?

M. Lambert (Edmonton-Ouest): L'honorable représentante de Vancouver-Kingsway ne pourra certainement pas dire que la Suède n'est pas un pays aussi libre que le nôtre. Si elle se rend en Suède, elle verra comment fonctionne le système de télévision. La caméra prend uniquement le député qui parle. Chaque député doit se rendre à la tribune pour parler et la télévision sert surtout pour la communication interne. Sur l'écran de télévision vous voyez la tête et les épaules du député.

Mme Holt: N'est-ce pas suffisant?

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Cela conviendrait au député de Vancouver-Kingsway et à tous ceux qui lisent leur discours à la Chambre. On ne les verrait pas se pencher sur leur texte.

Mme Holt: Je ne le fais pas. Je lis le courrier de mes électeurs.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Les députés qui parlent se tiennent à la tribune. Je les ai vu en Allemagne et en Hollande.

Une voix: Mais la télévision y est autorisée.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Oui, la télévision y est autorisée. Je vous répéterai ce que m'ont dit le ministre de l'Information et l'orateur en Hollande. Oui, il y a la télévision, mais elle est placée sous le contrôle du ministre de l'Information. Ils disent: «Nous ne télévisons pas tout, seulement les débats importants, par exemple sur les questions constitutionnelles touchant la succession au trône». Il est possible qu'à la suite du scandale Lockheed et des enquêtes ultérieures où étaient impliqués certains membres de la famille royale, d'autres débats ont été ou seront télévisés. Toutefois, dans les autres cas, les débats ne sont pas télévisés.

N'allons pas croire que nous vivons dans un monde clos. Ce n'est pas vrai. Quelqu'un a dit que le public avait le droit de savoir. Eh bien, nous avons une presse absolument libre et indépendante qui fait de son mieux, parfois plus et parfois moins, pour rendre compte des travaux de la Chambre et de ses comités. La tâche n'est pas facile; il n'y a pas assez de reporters pour rendre compte de tous les comités, ce qui est tout à fait normal quand dix-sept comités siègent en même temps, le mardi ou le jeudi. Les députés croient-ils que les délibérations de tous les comités seront transmises par la télévision? C'est absurde.

En terminant, je demande aux députés d'en face de ne pas prendre de décision définitive à ce sujet. Le député de Vancouver-Kingsway aura bien des choses à expliquer à ses commettants, selon la direction que prendra son vote.

Mme Holt: J'explique des tas de choses à mes commettants et ils comprennent.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Elle aura du pain sur la planche, monsieur l'Orateur.

[M. Lambert (Edmonton-Ouest).]

Mme Holt: Ne vous en faites pas. Mes commettants sont intelligents.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Tous et chacun des députés devraient être tenus de lire le rapport que j'ai sous les yeux. Le président du Conseil privé devrait le lire trois fois; quant à l'ancien président du Conseil privé, c'est quatre fois qu'il devrait le lire.

M. McKenzie: Il n'est pas assez brillant.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Ils devraient également lire un autre rapport. On nous a dit que l'installation des appareils de transmission devrait coûter quelque 3.5 millions de dollars, ce qui représentera tout probablement un investissement de plus de 4.5 millions de dollars.

M. McKenzie: Et nous sommes maintenant en période de compression des dépenses.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Oui. Je tiens à informer nos honorables vis-à-vis de certaines décisions importantes qui ont été prises et de certaines recommandations qui ont été formulées relativement à l'édifice où nous sommes maintenant réunis. Il ont fait la sourde oreille à ceux des leurs qui ont fait partie du comité de gestion et des services aux députés. Je ne pense pas trahir aucun secret en déclarant que 18 députés viendront grossir nos rangs après les élections de 1978, et les députés savent-ils où diable il s'assoieront? Ils s'assoieront fort probablement le dos au mur à l'autre bout, ou près du mur à l'extrémité de la salle qui est voisine de mon fauteuil, de sorte que les caméras de télévision ne pourront pas les atteindre. Peut-être qu'une caméra placée de ce côté-ci pourra prendre une vue des députés siégeant dans le coin à l'autre bout de la salle.

Le Parlement a pris la judicieuse décision d'élargir ses rangs à l'occasion des prochaines élections. Puis, après la prochaine redélimitation des circonscriptions électorales, on prévoit que le nombre des députés à la Chambre passera à 300, et il faudra dans ce cas avancer nos pupitres et installer une autre rangée de pupitres à l'arrière. Il sera peut-être nécessaire de supprimer les rideaux et les coulisses à l'arrière et utiliser cet espace pour installer les nouveaux pupitres. Devrons-nous les suspendre au plafond ou faire comme à la Chambre britannique, en installer quelques-uns dans les tribunes? Les députés doivent s'attendre à cette éventualité.

Une voix: Qu'on brûle l'édifice et qu'on en construise un neuf.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Un député suggère de démolir l'édifice actuel et d'en construire un neuf. Ce sera peut-être nécessaire.

Je me permettrai, monsieur l'Orateur, de rappeler aux députés le scandale du *Bonaventure* qui remonte à quelques années déjà. On avait envoyé ce navire réarmer à très grands frais; mais on ne l'avait pas sitôt réarmé qu'on l'envoyait à la ferraille.

Je vous soutiens que d'ici les cinq prochaines années l'édifice dans lequel nous nous trouvons aura besoin d'importantes réparations. Il faudra renouveler la plomberie, les canalisations électriques et bien d'autres installations indispensables. On est actuellement en train de réaménager l'Édifice de l'Est qui sera